

La contre-garde du Roy restaurée, en conciliant patrimoine bâti et nature

lundi 27.04.2009, 04:45 - La Voix du Nord



François Freytet et Chantal Zamolo, dans une visite à deux voix de la contre-garde du Roy.

| CITADELLE |

Ce week-end, l'office de tourisme proposait une visite autour du projet de restauration de la contre-garde du Roy de la citadelle. Un chantier qui débutera à l'automne et qui conciliera restauration du patrimoine et préservation de l'espace naturel.

PAR ALICIA GAYDIER

lille@lavoixdunord.fr « Une ville fortifiée, et à la Vauban encore, c'est-à-dire tout ce qu'on peut imaginer de plus laid et de plus triste au monde. » C'est par cette citation de Théophile Gautier que Chantal Zamolo, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la ville, a choisi de commencer la visite proposée hier dans le cadre des Journées eurorégionales des villes fortifiées. Un brin provocateur ? Oui et non. Car si l'ouvrage, imaginé par Vauban et édifié par Simon Vollant entre 1667 et 1670, porte le surnom de « reine des citadelles », il a aujourd'hui bien besoin d'être rénové.

C'est avec François Freytet, ingénieur à la direction des parcs et jardins de la ville, que Chantal Zamolo emmène le groupe d'une quinzaine de personnes à la découverte de la contre-garde du Roy, l'une des cinq qui compte la citadelle et la première à être restaurée - à compter de cet automne. Une visite à deux voix car cette restauration poursuit un double objectif « de valorisation du patrimoine bâti et de gestion du patrimoine naturel », explique François Freytet.

La contre-garde du Roy a été érigée en 1750. Puis restaurée entre 1830 et 1850. « Ce type d'ouvrage est prévu pour durer un siècle sans travaux majeurs », indique Chantal Zamolo. Végétation proliférante, pillage de pierres, usure... « Il était largement temps de le faire ! », complète son acolyte. La partie de la contre-garde du Roy en co-visibilité avec la porte royale sera restaurée telle qu'à son origine en 1750 « pour montrer l'aspect militaire, défensif », précise Chantal Zamolo. En revanche, dans sa seconde moitié, un état de semi-ruine sera

conservé et la végétation préservée. Car si érables et lierres s'insinuent entre les joints des fortifications, d'autres espèces, telle la fougère doradille noire, sont très rares et méritent d'être protégées. Pour elles, des « fenêtres » seront laissées. De même, la seconde galerie de la contre-garde, qui a été aménagée pour accueillir des chauves-souris, gardera sa vocation.

« On s'inscrit dans une démarche de patrimoine global », résume François Freytet. Du haut de la contre-garde, dont le chemin de ronde sera à terme plus accessible aux promeneurs, il désigne les installations sportives de l'esplanade, dont le stade Grimonprez-Joris, qui devraient « être détruits à partir de la fin de l'année ». Le glacis, tel qu'en 1830, sera à cet endroit reconstitué. Soit « *une reconquête progressive de l'ensemble du site* », complète François Freytet.

Vaste projet que celui du réaménagement de la citadelle. La restauration de la contre-garde du Roy en est l'amorce. Conciliant patrimoine bâti et naturel, elle se veut « d'avant-garde », se plaît à répéter Chantal Zamolo.